



OUVERTURE OFFICIELLE DE LA HALTE CLIMATIQUE AU CENTRE-VILLE DE BEAUHARNOIS

Beauharnois, le 18 novembre 2025 – La Ville de Beauharnois annonce officiellement l’installation et l’ouverture de la Halte climatique Nomade au cœur de son centre-ville, une initiative de la Table des partenaires de Beauharnois, portée par le sous-comité Nomade. Ce projet aménagé dans un autobus vise à offrir un soutien concret aux personnes en situation de vulnérabilité, particulièrement en période de conditions climatiques extrêmes. La Halte climatique sera ouverte officiellement le 1^{er} décembre, tous les lundis de 17 h à 20 h. Une deuxième journée d’ouverture sera ajoutée chaque semaine selon les conditions météorologiques, annoncée en début de semaine. En cas de température favorable, elle sera ouverte le lundi et le jeudi, de 17 h à 20 h.

Le sous-comité Nomade regroupe plusieurs organismes communautaires engagés dans la lutte contre l’exclusion sociale : Le Dahlia (fiduciaire du projet), Pacte de rue, le Comité logement Beauharnois, l’Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), le Coin du partage, le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSMO), le Service de police de Châteauguay, et bien entendu, la Ville de Beauharnois.

L’autobus, acquis par la Ville au printemps dernier, devient aujourd’hui un véritable point de service à proximité de la Place du 150^e. Face à la montée des campements individuels sur le territoire, les partenaires ont uni leurs forces pour concevoir un projet humain et sécuritaire, visant à offrir des services essentiels aux personnes en situation d’itinérance ou de précarité.

UNE PROJET BÉNÉFIQUE POUR LA COMMUNAUTÉ BEAUHARLINOISE

« Bien que ce projet soit encore en phase d’émergence, il représente pour la Ville de Beauharnois une acquisition profondément humaine et bénéfique pour l’ensemble de la communauté. La Halte climatique Nomade permettra d’offrir un lieu sécuritaire où les personnes vulnérables pourront se réchauffer, recevoir des vêtements, des collations, des boissons chaudes, ainsi que bénéficier de services de relation d’aide », a déclaré Alain Dubuc, maire de Beauharnois.

Consciente des enjeux de cohabitation sociale, la Ville s'engage à faire preuve de sensibilisation, de dialogue et de compréhension envers les citoyens et les commerçants susceptibles d'être touchés par l'installation de la Halte climatique Nomade. Une réflexion transparente sur l'itinérance sera amorcée afin de s'assurer que toute action respecte les principes de bienveillance et de respect. Le logo Nomade incarne d'ailleurs ces principes. En effet, l'empreinte de pied évoque le parcours unique et atypique des personnes en situation d'itinérance, un parcours que nous avons le devoir de respecter.

D'ailleurs, cette initiative s'inscrit pleinement dans le cadre de notre [planification stratégique](#), plus spécifiquement l'axe 4.2 « *Encourager l'accessibilité et l'inclusion* ». En effet, elle reflète une volonté de bâtir une municipalité où chaque citoyen peut trouver sa place et recevoir le soutien nécessaire.



MESURES CONCRÈTES DÈS L'OUVERTURE

Dès l'ouverture de la Halte climatique Nomade, plusieurs mesures seront mises en œuvre :

- Code de vie favorisant un sentiment de sécurité ;
- Présence d'intervenants sociaux qualifiés et collaboration avec le Service de police de Châteauguay ;
- Horaires adaptés en fonction de la météo et des besoins de la clientèle ;
- Collaboration étroite avec la vitalité du centre-ville ;
- Encadrement structuré visant à améliorer la cohabitation sociale.

Pour plus d'information, visitez notre site Internet au ville.beauharnois.qc.ca/itinérance/

----- 30 -----

Source :

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Ville de Beauharnois

450 429-3546, poste 228

communications@ville.beauharnois.qc.ca